



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BO**

LE BULLETIN OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 39  
du 21 octobre 2021**

## **Sommaire**

### **Enseignements primaire et secondaire**

#### **Lycée professionnel**

Adaptation du programme d'histoire-géographie dans les départements et régions d'outre-mer pour la classe terminale professionnelle

arrêté du 24-9-2021 - JO du 8-10-2021 (NOR : MENE2127986A)

#### **Baccalauréat français international**

Programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale

arrêté du 24-9-2021 - JO du 14-10-2021 (NOR : MENE2127987A)

## Enseignements primaire et secondaire

### Lycée professionnel

#### Adaptation du programme d'histoire-géographie dans les départements et régions d'outre-mer pour la classe terminale professionnelle

NOR : MENE2127986A

arrêté du 24-9-2021 - JO du 8-10-2021

MENJS - DGESCO-C1-3

---

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 3-2-2020 ; avis du CSE du 15-9-2021

---

**Article 1** - Les instructions relatives à l'adaptation du programme d'enseignement d'histoire-géographie dans la classe terminale professionnelle pour les départements et régions d'outre-mer (Drom), Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion sont fixées conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 24 septembre 2021

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray

#### Annexe

➔ Adaptation du programme d'histoire-géographie dans les départements et régions d'outre-mer pour la classe terminale professionnelle

Annexe

**Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale professionnelle**

Sauf indication contraire, l'adaptation proposée est commune aux académies de Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte.

**Histoire : La France et le monde depuis 1945**

Le contexte propre à chaque territoire ultramarin pourra faire l'objet d'un traitement spécifique et approprié du sujet d'étude.

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945		
Programme national	Contextualisation	Ajouts ou substitutions
<p>Depuis 1945, le jeu des <b>puissances*</b> domine les relations internationales. D'abord organisé autour des États-Unis et de l'URSS, le monde connaît l'émergence de nouveaux États issus de la <b>décolonisation*</b> et du <b>non-alignement</b>, et l'affirmation de nouvelles organisations régionales : la guerre froide n'empêche pas une certaine multipolarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De 1947 à 1991, <b>la guerre froide*</b> se caractérise par un affrontement Est-Ouest organisé autour de deux <b>superpuissances*</b> et de deux idéologies dans un contexte d'«équilibre de la terreur» par <b>l'arme nucléaire*</b>. Les relations entre les deux puissances dominantes sont caractérisées par des crises et des conflits (dont des guerres par États interposés qui peuvent être meurtrières et coûteuses). La période de la guerre froide est marquée par un développement important de la <b>propagande*</b> et par la menace de l'affrontement nucléaire. Le conflit paralyse partiellement le fonctionnement de <b>l'Organisation des nations unies (ONU)*</b>.</li> <li>- Dans ce contexte, se structurent et s'affirment des <b>organisations régionales*</b>. L'Europe de l'Ouest est partie prenante de l'Alliance atlantique dont l'organisation militaire, l'Otan, assure depuis 1949 sa sécurité. Après les débuts de la coopération économique (CECA, 1951) et l'échec de la fondation d'une armée européenne (CED, 1954), six pays choisissent d'accroître leurs échanges économiques et de collaborer dans le domaine de l'énergie en fondant la <b>Communauté économique européenne*</b> (1957).</li> <li>- Dans les années 1950 et 1960, de nouveaux États émergent en lien avec le processus de <b>décolonisation</b> et plusieurs pays s'efforcent de définir une troisième voie, « <b>le non-alignement</b> ». Charles de Gaulle ne parvient pas à convaincre ses partenaires d'accroître la coopération</li> </ul>	<p>L'étude du jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 se fait à l'échelle mondiale. Il pourra être illustré par des exemples concernant les territoires des Drom.</p> <p>Le professeur pourra ainsi faire une place à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la dimension géostratégique de certains territoires dans la guerre froide (comme l'océan Indien, la Guyane avec l'installation du Centre spatial puis de l'Agence spatiale européenne, la Caraïbe) ;</li> <li>- l'engagement dans les conflits idéologiques de la guerre froide qui nourrit le développement des partis communistes dans les territoires ultramarins ;</li> <li>- l'anticolonialisme et l'aspiration à l'indépendance de certains nationalistes ultramarins, et la place de figures engagées dans le mouvement mondial de décolonisation, comme Frantz Fanon ;</li> <li>- la création d'organisations régionales ;</li> <li>- les évolutions du jeu des puissances après la fin de la guerre froide au travers des contentieux territoriaux qui demeurent dans certains territoires ultramarins entre la France et les États voisins, notamment concernant les ZEE.</li> </ul>	

<p>entre États membres de la Communauté économique européenne pour aboutir à une diplomatie indépendante (échec du plan Fouchet, 1961-1962), mais il donne un tour solennel à la réconciliation franco-allemande (traité de l'Élysée, 1963).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les Droits de l'homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel.</li> <li>- Avec la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'Union soviétique, la puissance hégémonique des États-Unis paraît d'abord incontestable, alimentant l'illusion d'une domination sans partage. Mais dès les années 1990, de nouvelles formes de conflit se font jour et des puissances régionales s'affirment sur la scène internationale. La construction européenne s'approfondit : l'Union européenne (1993) initie l'union monétaire et s'élargit à des pays de l'ancienne Europe communiste. Cependant, elle échoue à se donner une constitution (2005).</li> </ul>		
<p><b>Notions et mots- clés</b> Arme nucléaire*, Communauté économique européenne*, Guerre froide*, Non-alignement*, Puissance régionale*, Superpuissance*</p> <p><b>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</b> <i>Décolonisation*</i>, <i>ONU*</i>, <i>Propagande*</i></p> <p><b>Capacités travaillées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier et nommer</b> les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne.</li> <li>- <b>Confronter les points de vue</b> des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande.</li> <li>- <b>Raconter à l'oral ou à l'écrit</b> le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays.</li> <li>- <b>Dégager l'intérêt</b>, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités).</li> </ul> <p><b>Repères</b> (<i>en italique, les repères du collège</i>)</p>		<p><b>Repères</b> <i>Ajouter</i></p> <p><b>Pour toutes les académies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1964</b> : création du Centre Spatial Guyanais.</li> </ul> <p><b>Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1981</b> : création de l'Organisation des États de la Caraïbes Orientale.</li> </ul> <p><b>Pour la Guadeloupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1958</b> : création du Parti Communiste Guadeloupéen.</li> </ul> <p><b>Pour la Martinique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1957</b> : transformation de la Fédération communiste de la Martinique en Parti communiste martiniquais.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1947 : indépendance de l'Inde et du Pakistan.</li> <li>- 1947-1991 : <i>guerre froide</i>.</li> <li>- 1<sup>er</sup> octobre 1949 : proclamation de la République populaire de Chine.</li> <li>- 1950-1953 : guerre de Corée.</li> <li>- 1955 : conférence de Bandung.</li> <li>- 1957 : <i>traité de Rome</i>.</li> <li>- 1962 : crise des missiles de Cuba.</li> <li>- 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.</li> <li>- 1975 : accords d'Helsinki.</li> <li>- 1989 : <i>chute du mur de Berlin</i>.</li> <li>- 1991 : première guerre du Golfe (« tempête du désert »).</li> <li>- 2001 : attentats terroristes aux États-Unis.</li> </ul>		<p><b>Pour la Guyane</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1970</b> : création de l'Union des Travailleurs Guyanais.</li> </ul> <p><b>Pour La Réunion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1959</b> : création du Parti Communiste Réunionnais.</li> <li>- <b>1982</b> : création de la Commission de l'Océan Indien, organisation régionale.</li> </ul>
---	--	---

## Thème 2 – Vivre en France et en démocratie depuis 1945

<p><b>Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre.</b></p> <p>Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une <b>démocratie libérale*</b> élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une <b>démocratie sociale*</b> qui prend la forme de l'<b>État-providence*</b>. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du <b>Plan Marshall*</b> et s'engage dans la construction européenne.</p> <p>La IV<sup>e</sup> République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, alors que l'Indochine est quant à elle le théâtre d'une guerre de décolonisation. C'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV<sup>e</sup> République.</p> <p><b>Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation.</b></p> <p>Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V<sup>e</sup> République. La nouvelle <b>constitution*</b>, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.</p>	<p>L'étude, qui doit permettre de comprendre les évolutions politiques et sociales de la France, se fait en articulant les évolutions en métropole et les évolutions locales (dans leurs spécificités éventuelles) au sein des territoires ultramarins.</p> <p>À partir de 1945, la profonde aspiration à l'égalité et à une amélioration du quotidien s'accompagne d'une forte poussée communiste. Près de 98 ans après l'abolition de l'esclavage, en 1946, la France décrète la départementalisation mais le quotidien reste toujours difficile pour les populations qui revendiquent l'assimilation.</p> <p>Pour montrer les évolutions de la démocratie et de la société française et leur traduction dans les territoires des Drom, le professeur pourra étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les évolutions de la démocratie locale des territoires intégrés dans le cadre de la République française ;</li> <li>- les caractéristiques et mutations des sociétés ultramarines au regard et en lien avec celles de l'hexagone au travers, par exemple, du Bumidom, des impacts de la société de consommation ;</li> <li>- les demandes de justice sociale à travers l'exemple de grands mouvements sociaux ;</li> </ul>	
--	--	--

<p>Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.</p> <p>Avec les « <b>Trente Glorieuses</b> »*, les Français entrent dans la <b>société de consommation</b>*. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.</p> <p>La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aiguë pendant la crise de mai 1968.</p> <p><b>Une République en évolution face aux défis de la mondialisation.</b></p> <p>La V<sup>e</sup> République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).</p> <p>Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la question de l'égalité hommes-femmes, les questions de la parité et de l'égalité réelle. On évoquera le militantisme des femmes et les combats pour plus de justice sociale et politique, avec la possibilité de mettre en avant une figure engagée, comme Gerty Archimède en Guadeloupe, Josette Manin en Martinique, Christiane Taubira en Guyane, Huguette Bello à La Réunion.</li> </ul>	
<p><b>Notions et mots- clés</b></p> <p>Constitution*, Démocratie libérale*, Démocratie sociale*, État-providence*, Plan Marshall*, Société de consommation*, « Trente Glorieuses »</p>		<p><b>Notions et mots-clés</b></p> <p><i>Ajouter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendantisme/autonomisme</li> <li>- Collectivité d'outre-Mer</li> </ul>

**Capacités travaillées :**

- **Mener une analyse historique** à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art...).
- **Situer** une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer.
- **Questionner et analyser** un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).
- **Raconter** un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

**Repères** (*en italique, les repères du collège*)

- 1944 : les femmes obtiennent le droit de vote (*électrices et éligibles*).
- 1950 : salaire minimum interprofessionnel garanti.
- 1958 : proclamation de la V<sup>e</sup> République.
- 1954-62 : guerre d'indépendance de l'Algérie.
- 1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct.
- 1968 : manifestations ouvrières et étudiantes de mai.
- 1974 : garantie de ressources pour les chômeurs.
- 1974 : droit de vote à 18 ans.
- 1975 : réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel).
- 1975 : loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.
- 1982 : premières lois de décentralisation.
- 1982 : lois Auroux sur le droit du travail.
- 1985 : création du baccalauréat professionnel.
- 1992 : ratification du traité de Maastricht.
- 2000 : loi sur la parité aux élections.
- 2004 : charte de l'environnement.

**Repères**

*Ajouter*

**Pour toutes les académies**

- **19 mars 1946** : instauration de la « départementalisation » loi dite « d'assimilation ».
- **1982** : par la loi de décentralisation, les Drom deviennent des régions monodépartementales.
- **1992** : avec le traité de Maastricht, 1992, les Drom et les Collectivités françaises deviennent des RUP (Région ultra périphérique).

**Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane**

- **1959-1961 et 2008-2009** : mouvements sociaux et grèves.

**Pour la Réunion**

- **1966-1976** : mouvement des *Chatouilleuses* qui luttent pour le maintien de Mayotte dans la République française au nom de la défense de leurs conditions de vie économiques, familiales et sociales.
- **Mars 2009** : référendum en faveur de la départementalisation du territoire.

### Géographie : Les hommes face aux changements globaux

Les Drom\* sont intégrés dans le processus de mondialisation dont ils reflètent les dynamiques, les forces et les fragilités. **L'étude des thèmes se fait à l'échelle mondiale.** Le professeur pourra choisir des études de cas ou des exemples locaux dans le Drom concerné pour mettre en évidence certaines spécificités territoriales.

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer		
Programme national	Contextualisation	Ajouts ou substitutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les <b>ressources*</b> (ressources minérales, énergétiques, forestières, hydrauliques par exemple) s'amplifie et explique certains <b>conflits d'usage*</b>. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur <b>disponibilité*</b> en quantité et en qualité, et de leur <b>accessibilité*</b> à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des <b>changements globaux*</b>.</li> <li>- De nouvelles formes d'<b>habiter*</b> sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de <b>mobilités*</b>, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir différemment <b>l'aménagement des territoires*</b> dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 <b>objectifs de développement durable*</b> (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux.</li> <li>- De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...). L'Union européenne s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'État et les <b>collectivités territoriales*</b> déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'État s'engage dans une politique d'éducation au</li> </ul>	<p>Les territoires ultramarins présentent des problématiques liées aux différentes formes d'habiter, à l'accès aux ressources, à l'approvisionnement nécessitant des politiques d'aménagement propres, nécessairement adaptées en raison de leurs caractéristiques et de leurs spécificités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- environnementales (insularité, milieux « naturels » spécifiques, climat tropical...);</li> <li>- sociales (pression démographique, jeunesse de la population, taux de pauvreté, taux de chômage, PIB par habitant, inégalités socio-spatiales fortes);</li> <li>- économiques (agriculture d'exportation et monoculture en reconversion, fragilité des productions agricoles en circuit court, faiblesse du tissu industriel, secteur des services pléthorique).</li> </ul>	



<p>développement durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômes professionnels intègrent les enjeux du développement durable.</p>		
<p><b>Notions et mots- clés :</b> Accessibilité*, Aménagement des territoires*, Changements globaux*, Collectivités territoriales*, Disponibilité*, Territoires*</p> <p><b>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</b> <i>Aménagement*</i>, <i>Conflit d'usage*</i>, <i>Développement</i>, <i>objectifs de développement durable*</i>, <i>Habiter *</i>, <i>Mobilités*</i>, <i>Ressources*</i></p> <p><b>Capacités travaillées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Raconter</b> l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève.</li> <li>- <b>Analyser</b> un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de déplacements urbains, plans de gestion des déchets...).</li> <li>- <b>Réaliser</b> le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable.</li> <li>- <b>Imaginer</b>, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux <b>défis sociétaux</b> (liens avec l'EMC).</li> </ul> <p><b>Repères</b> (<i>en italique, les repères du collège</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable).</i></li> <li>- Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde.</li> <li>- Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.</li> <li>- Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève.</li> </ul>		<p><b>Notions et mots-clés</b> <i>Ajouter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>RUP</b> : Région Ultra Périphérique de l'Union européenne</li> <li>- <b>FEDER</b> : Fonds européen de développement régional</li> <li>- Habitat informel</li> </ul>

**Thème 2 – Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sociétés sont confrontées à des <b>risques*</b> divers et <b>systemiques*</b> : risques naturels et technologiques, mais aussi sanitaires, économiques,</li> </ul>	<p>Les spécificités territoriales des Drom du fait de leur situation sur la planète (insularité, fréquence des aléas naturels, vulnérabilité et résilience des populations...) seront prises en compte sous la forme d'étude de cas ou par</p>	
---	--	--

<p>géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le <b>risque climatique*</b> se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les <b>aléas*</b> naturels se combinent à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>acteurs*</b> des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter, quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de <b>prévention*</b>, d'éducation aux risques et de <b>gestion de crise*</b>. Les hommes, les sociétés et les territoires témoignent ainsi de leur capacité d'<b>adaptation*</b> en faisant des choix d'<b>aménagement des territoires*</b>.</li> <li>- Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'<b>aléa*</b>, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les <b>collectivités territoriales*</b>. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière <b>systémique*</b>. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques.</li> </ul>	<p>l'étude d'exemples locaux afin d'analyser et d'interroger la « culture du risque » progressivement construite par les sociétés ultra-marines. Ces exemples locaux seront mis en perspective avec d'autres exemples en métropole et ailleurs dans le monde.</p> <p>Le professeur pourra mettre l'accent sur certains risques spécifiques (naturels, technologiques, sanitaires...) aux territoires ultramarins.</p> <p>Ainsi, les différents risques pourront être l'objet d'études, sans oublier la nécessité d'en donner une analyse systémique et de ne pas les cloisonner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>les risques naturels</i> : cyclones, séismes, éruptions volcaniques, glissement de terrain, etc. ;</li> <li>- <i>les risques technologiques</i> : barrages, usines, centrales électriques, raffineries de produits pétroliers, centre spatial de Kourou, etc. ;</li> <li>- <i>les risques sanitaires</i> : épidémies, effets de la pollution au chlordécone, cyanurisation des cours d'eau engendrée par l'orpaillage illégal en Guyane, etc. ;</li> <li>- <i>les risques liés au changement climatique</i> : échouages des sargasses, inondations, montées du niveau des mers et océans, amplifications des phénomènes cycloniques, des sécheresses, etc.</li> </ul> <p>On évoquera la vulnérabilité, la résilience des populations et le rôle des acteurs, dans les actions de prévention notamment : à cet effet, on mobilisera le Conservatoire du littoral, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), les observatoires volcanologiques, l'Office national des forêts (ONF), l'Union européenne, l'État et les collectivités territoriales, sans oublier les associations de citoyens.</p>	
<p><b>Notions et mots-clés</b> Adaptation*, Aléa*, Gestion de crise*, Prévention*, Risque*, Risque climatique*, Systémique*</p> <p><b>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</b> <i>Acteurs*, Aménagement des territoires*, Collectivités territoriales</i></p> <p><b>Capacités travaillées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Situer</b> un risque climatique dans son contexte et <b>justifier</b> l'organisation de sa gestion.</li> <li>- <b>Analyser</b> le traitement médiatique d'un aléa ou d'un risque et <b>dégager les limites</b> de ce traitement.</li> </ul>		<p><b>Repères</b> <i>Ajouter</i> Aire régionale de l'Afrique australe</p>

<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Réaliser une production cartographique</b> simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.</li><li>- <b>Construire à titre individuel ou collectif un argumentaire</b> présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques.</li></ul> <p><b>Repères</b> <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents.</li><li>- Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique.</li><li>- Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.</li></ul>		
---	--	--

## Enseignements primaire et secondaire

### Baccalauréat français international

#### Programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale

NOR : MENE2127987A

arrêté du 24-9-2021 - JO du 14-10-2021

MENJS - DGESCO C1-3

---

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 15-9-2021

---

**Article 1** - Le programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** - Ce programme pourra faire l'objet d'adaptations propres à chaque aire linguistique publiées par notes de service.

**Article 3** - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 pour les classes de première et à la rentrée scolaire 2023 pour les classes terminales.

**Article 4** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 24 septembre 2021

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray

#### Annexe

➔ Programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

## Annexe

# Baccalauréat général – cycle terminal

## Programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

### Préambule

L'intercompréhension linguistique et culturelle favorise l'ouverture au monde et l'appréhension des enjeux politiques, sociaux, culturels, économiques, scientifiques de la mondialisation et des échanges entre les pays.

L'objectif central de l'enseignement des langues vivantes au sein du baccalauréat français international (BFI) est donc, pour les élèves, la maîtrise d'une communication de haut niveau dans des domaines variés – aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, s'inscrivant dans la visée humaniste de partage portée depuis toujours par les enseignements internationaux.

Au perfectionnement des compétences linguistiques et de communication de l'élève est associé un approfondissement de sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il étudie. Il prépare ainsi pendant deux années (en classes de première puis de terminale) à l'enseignement supérieur, mais aussi aux situations requérant à la fois des compétences affirmées de communication en langue étrangère, des capacités d'analyse et d'esprit critique, ainsi qu'une réflexion approfondie sur les enjeux actuels et les questions vives des pays étudiés, à laquelle une variété de disciplines peuvent contribuer.

Pour donner corps à ce perfectionnement linguistique et culturel, l'élève s'engage dans un projet individuel en lien avec un partenaire d'un des pays de la langue qu'il étudie.

### Principes et objectifs

Dans le prolongement de la classe de seconde, l'élève s'entraîne aux cinq activités langagières pour atteindre dans chacune d'elles, à la fin du cycle terminal, le niveau de langue C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

#### Perfectionnement linguistique

Les élèves renforcent leur maîtrise de la langue dans ses différents constituants : lexique, grammaire, phonologie et orthographe. Sans prétendre atteindre le niveau d'une langue très spécialisée dans des domaines précis, l'élève est entraîné, d'une part, à la compréhension et à l'analyse fine de documents sonores, écrits et visuels complexes et de nature diverse et, d'autre part, à l'expression écrite et orale en continu, en interaction ou en situation de médiation. Ces entraînements soutenus et dans des situations variées doivent lui apporter, à la fin du cycle terminal, une aisance dans le niveau C1 du Cadre européen commun de référence (CECRL) dans l'ensemble des activités langagières.

#### Compréhension d'un monde complexe

Ce perfectionnement linguistique a pour objectif une appréhension fine des spécificités culturelles des pays dont les élèves étudient la langue, à travers les questions vives qui animent le monde contemporain. Celles-ci concernent des sujets politiques, économiques, sociétaux, environnementaux, etc., et s'inscrivent dans une perspective nationale ou internationale de court, moyen ou long terme. Seront privilégiés les sujets permettant de s'interroger sur les phénomènes interculturels, qu'ils se manifestent au sein d'un même pays ou qu'ils s'expriment dans les interactions entre pays ou aires culturelles. Trois portails thématiques permettent de s'orienter sur les sujets d'étude les plus représentatifs des aires culturelles dont on étudie la langue :

- Penser la société ;
- Habiter le monde ;
- Construire l'avenir.

Le professeur aborde les trois thématiques au cours du cycle terminal. Des pistes de réflexion sont proposées pour chaque thématique. Une note de service précise pour chaque section linguistique des axes de réflexion prenant en compte la spécificité culturelle de l'aire géographique concernée.

Les supports de travail mobilisés pour cet approfondissement de la connaissance des aires géographiques concernées relèvent de domaines variés (sciences humaines et sociales, art sous toutes ses formes, sciences fondamentales et appliquées, géographie, sciences et technologies, histoire des idées) et sont de nature diverse (littéraire, historique, journalistique, documentaire, artistique), de façon à offrir un spectre large dans lequel enseignants et élèves peuvent puiser.

## Projet avec un partenaire international

La réflexion sur les questions vives du monde contemporain s'appuie sur l'approfondissement des connaissances linguistiques et culturelles et s'accompagne d'un engagement individuel de l'élève dans un projet en partenariat avec une organisation (institution, fondation, ONG, collectivité locale, etc.) ou une personne représentative du ou des pays concernés. Le projet, en lien avec les thématiques du programme, implique une réflexion sur les enjeux du monde contemporain et sur l'aire culturelle concernée. La forme du projet peut être diverse, selon le partenaire et l'enjeu considéré ; sa réalisation suit cependant des étapes spécifiques : identification d'une problématique et prise de contact avec un partenaire ; élaboration d'un calendrier en regard des différentes étapes du projet. Le professeur accompagne l'élève dans ce travail de préparation des objectifs et des étapes de son projet partenarial et prévoit dans le calendrier de l'année de terminale des moments de bilan intermédiaire. En fin de cycle, l'élève présente le projet en langue étrangère en faisant valoir sa démarche et ses choix ; il explicite sa mise en œuvre et démontre l'intérêt qu'il en a retiré à titre personnel, en matière tant de connaissances et de compétences acquises que d'expérience vécue.

## Compétences

### Se documenter

L'approfondissement des connaissances dépasse les activités de classe et repose sur la collecte et la sélection raisonnée de documents variés (écrits, photos, vidéos, interviews, notes, statistiques) issus de la création, des médias, des fonds documentaires, de l'expérience vécue, etc. L'élève constitue un corpus mobilisable pour le projet à travers une recherche personnelle et des contacts pris, par exemple, au sein de la société civile ou des collectivités locales, en lien avec les questions vives du pays et inscrites dans le projet partenarial.

### Communiquer

Les entraînements de l'élève aux activités langagières, en classe et en-dehors de la classe, lui apportent la fluidité recherchée dans le discours. Sa communication écrite et orale avec les partenaires internationaux forge des compétences multiples qu'il met à profit lors de la restitution du projet final ainsi que dans tout parcours professionnel ultérieur. La compréhension du sujet traité dans le cadre du partenariat fait l'objet d'une présentation finale argumentée en langue étrangère.

### Analyser

Le projet étant par essence pluridisciplinaire et non uniquement linguistique, il fait appel à des moyens et méthodes variés dont les résultats sont évalués au fil du parcours. Le guidage et l'appui des enseignants restent déterminants pour la progression dans l'analyse et la construction du projet.

## Les portails thématiques

### Penser la société

#### Comprendre comment les sociétés se structurent et évoluent

L'organisation de la vie sociale évolue sous l'influence des populations, dont les caractéristiques démographiques et culturelles, les aspirations et les engagements, les réactions aux circonstances créent des mouvements, des associations, des organisations sociales ou politiques qui exercent leur influence sur la vie de la cité à des degrés divers. Ces évolutions, qui s'effectuent par les actes et les échanges quotidiens, sont amplifiées ou infléchies par les structures d'influence (partis politiques, médias, réseaux sociaux), par les structures politiques et les institutions (État, gouvernement, états au sein d'une organisation fédérale, administrations, système judiciaire) qui les gèrent au quotidien (gouvernement, administrations, tribunaux) et légifèrent sur les sujets concernés (organes législatifs), mais aussi par les systèmes éducatifs qui transmettent et explicitent des modèles d'organisation sociale et des idées-forces sur la ou les culture(s) qu'ils représentent.

#### Pistes de réflexion

Quelle est la part d'influence et d'action des États et des populations dans l'impulsion du changement ? Quelle part prennent-ils dans la vie des populations ? Quelle part prennent la société civile, les élections, les organes de pouvoir, les citoyens, individuellement ou collectivement, dans l'élaboration des principes et des modalités du vivre-ensemble ? Quels sont les canaux privilégiés et les traits marquants du débat public ? Dans quelle mesure et de quelle manière les sciences et technologies participent-elles à la prise de décision, au débat national sur les grandes questions sociétales et environnementales ? Comment la construction de la citoyenneté et les évolutions de la société sont-elles prises en charge par l'institution scolaire ?

## Comprendre le fonctionnement de l'État, analyser la vie des institutions

Les peuples s'organisent pour habiter des espaces communs en fonction de leur modèle politique, de leur organisation territoriale et de leurs traditions. Ils s'appuient pour cela sur des principes ou des écrits à valeur constitutionnelle, des textes fondateurs (déclaration d'indépendance, traité politique, etc.), des pratiques et des usages. Les sociétés se pensent en termes d'organisation nationale, parfois fédérale, mais aussi internationale ; des associations de pays se forment, par aire géographique notamment, plus ou moins formalisées, autour de principes communs ou de besoins identifiés.

### Pistes de réflexion

Quelle relation existe-t-il entre le pouvoir central et ses relais, entre l'État et les régions ? Quelles sont les évolutions/transformations historiques (législatives, constitutionnelles, sociales, etc.) qui ont modifié l'organisation de l'État ou de la société à des moments clés de la vie du ou des pays concernés et de leurs populations ? Quelle place prennent les représentations du pouvoir politique, des institutions et de l'histoire nationale dans l'espace public ? Quels liens entretiennent les pays dont on apprend la langue avec les organisations supranationales auxquelles elles appartiennent, le cas échéant ? Quel rôle ces organisations jouent-elles dans la vie quotidienne des populations et comment sont-elles perçues ?

### Élaborer et exprimer sa pensée, son opinion, commenter les évolutions de la société

L'organisation sociale et la vie de la cité sont transposées, imaginées, commentées par les arts et la littérature. La fiction accompagne et parfois préfigure les évolutions de la société ; la presse illustre et commente l'actualité quotidienne ; la technologie et les algorithmes façonnent les goûts et les opinions ; l'art tend un miroir à la cité. L'opinion s'empare des questions sociétales et du débat politique pour commenter, critiquer, dénoncer, déformer ; esprit critique et esprit créatif se rencontrent dans certains modes d'expression, formels ou informels.

### Pistes de réflexion

Comment les arts, la littérature, la fiction s'emparent-ils des questions d'actualité ? Quel rôle prennent-ils dans la diffusion et le débat d'idées ? Quelle part est prise par le commentaire de l'actualité et des évolutions de la société par rapport à la réflexion sur l'avenir et l'anticipation des évolutions à venir ? Quelle part l'État prend-il dans l'encouragement et le financement de représentations artistiques de la vie des institutions et des évolutions de la société ? Quelle est la part de liberté des artistes, créateurs, auteurs qui représentent et questionnent la vie de la cité ?

## Habiter le monde

### Partager les espaces (de vie, de travail, de loisir...)

Dans un monde en mouvement dont les évolutions démographiques, économiques, technologiques, culturelles et sociales induisent des recompositions spatiales à toutes les échelles, il s'agit de comprendre les nouveaux contours des lieux de vie, de loisir et de travail. Dans un contexte global d'urbanisation croissante, les enjeux de développement, d'aménagement et de partage de ces espaces induisent des choix collectifs divers en fonction des cultures.

### Pistes de réflexion

Comment les sociétés se structurent-elles autour de différentes configurations d'espaces publics et privés ? Comment s'y redéfinissent la place et le rôle de chacun ? Quel est notamment l'impact de l'émancipation des femmes et de leur accès à la sphère publique ? Comment le télétravail redessine-t-il la frontière entre espace public et espace privé ? Quelle part l'aménagement des espaces fait-il au partage, à l'interaction et à la solidarité au sein de la famille, entre générations, entre hommes et femmes, entre différents groupes sociaux, culturels, économiques ?

### Se déplacer (tous les jours / pour les vacances / dans ses frontières / à l'étranger / émigrer...)

La mondialisation est intrinsèquement liée à la circulation soutenue des hommes, des marchandises, des capitaux, des idées, des cultures. Mais il y a aussi de la redéfinition et parfois du durcissement des frontières. L'intensification des échanges et des déplacements a un impact sur le rythme et les modes de vie des individus, des groupes, des communautés, des pays. Les mobilités sont quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles (travail, tourisme...). Elles sont choisies ou subies, voire forcées (diasporas économiques, guerres, catastrophes climatiques et sanitaires). Elles sont temporaires ou définitives. Les idées même de voyage, de découverte, d'aventure, se trouvent ainsi transformées.

### Pistes de réflexion

Quelles infrastructures et modalités d'aménagement des territoires sont mises en place par les États ? Quelle place est faite aux espaces ruraux, comment sont-ils reliés aux centres urbains ? Comment les espaces sont-ils remodelés par les nouveaux déplacements et les nouveaux moyens de communication ? Quels impacts économiques et écologiques les déplacements entraînent-ils ? Quelles expressions, traces artistiques et mémorielles y sont associées ? Comment les espaces urbains accueillent-ils ces mobilités ? Comment se définissent ou se redéfinissent les frontières ?



### Accueillir, accepter, partager (la diversité culturelle et linguistique)

Le monde contemporain se caractérise par une circulation et un brassage intense de populations aux langues et aux cultures différentes. L'urbanisation, l'augmentation rapide du tourisme et les phénomènes de migration provoquent des interactions/rencontres culturelles et linguistiques qui posent la question de l'unité dans la diversité.

Les langues jouent un rôle essentiel dans la construction de l'identité et du sentiment d'appartenance qui unissent ou désunissent communautés d'habitants et États/pays. Elles peuvent être vecteurs de cohésion sociale et d'insertion dans des sociétés de plus en plus cosmopolites et ouvertes. Mais les langues ne sont pas univoques : elles reflètent des modes de vie, des réalités économiques et sociales et des cultures qui ne sont pas uniformes. Le rapport à l'autre se décline différemment en fonction des aires culturelles et linguistiques.

#### Pistes de réflexion

Comment les accents sont-ils perçus et quelles représentations leur sont associées ? Comment plusieurs langues cohabitent-elles, avec quel statut respectif et quelle connotation identitaire ? Comment la diversité et la confrontation à la différence enrichissent-elles les cultures nationales ? Comment les pratiques culturelles comme le sport et les arts favorisent-elles l'intégration et le renforcement d'un sentiment commun d'appartenance ? Comment l'accueil et l'acceptation de la diversité linguistique et culturelle, voire religieuse, peuvent-ils être mis en relation avec d'autres formes d'inclusion (à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie) ?

### Construire un avenir commun

#### Protéger, conserver, améliorer

La construction d'un avenir viable est un enjeu commun majeur. L'accompagnement des transformations profondes des sociétés et de la planète suppose une réflexion permanente et des actes réfléchis pour le court, le moyen et le long terme.

#### Pistes de réflexion

Comment préserver le patrimoine naturel et humain pour mieux orienter les évolutions nécessaires ? La volonté d'amélioration est-elle toujours compatible avec la nécessité de conservation et le principe de protection ? Comment construire l'avenir sur un socle d'expériences partagées ?

#### Chercher les voies du développement durable

L'innovation technologique et scientifique au service d'une relation durable aux ressources naturelles et respectueuse des écosystèmes, d'une part, et de la croissance des populations et de leurs activités au quotidien – y compris dans le monde du travail, d'autre part, sont des défis à relever de manière incontournable. Les avancées les plus pointues dans le monde de la médecine, de la communication, de l'aérospatiale, etc. modifient la vie quotidienne des sociétés.

#### Pistes de réflexion

Comment favoriser l'épanouissement, le bien-être individuel et collectif fondé sur le respect des libertés et des valeurs humanistes ? Quelles formes de coexistence sociale réfléchies sont au service de l'amélioration du niveau de vie ? Quel rôle l'éducation et les arts peuvent-ils jouer pour aider au développement raisonné, durable et pacifié des sociétés ?

#### Innover, créer, évoluer

Les évolutions sociales, environnementales, scientifiques et technologiques s'expriment dans la vie quotidienne et dans les relations humaines, dans les œuvres culturelles et artistiques. L'art sous ses formes diverses porte en lui des questions sur l'avenir, communes ou spécifiques aux différentes aires culturelles. Il y va du rapport à l'histoire, et par voie de conséquence à l'avenir dans l'aire culturelle étudiée dans les domaines économiques, démographiques, sociaux, environnementaux, scientifiques, etc. Il y va aussi des contraintes pesant sur l'organisation des espaces habités.

#### Pistes de réflexion

Quelles formes prend l'innovation ? Comment penser ce qu'on appelle « progrès » ? Est-ce un processus linéaire fait d'évolutions continues ? Observe-t-on au contraire des ruptures, des trajectoires complexes qui entremêlent destruction et création, des tendances à la décroissance, à la décélération des rythmes de vie ? Quels sont les ressorts des évolutions sociales, scientifiques et techniques ? Comment ces évolutions s'expriment-elles dans vie quotidienne, dans les relations humaines, dans la langue de l'aire linguistique concernée, dans les œuvres culturelles et artistiques, etc. ? Comment l'art, sous ses formes les plus diverses, porte-t-il en lui les questions sur l'avenir ?